



JEAN MARCOU : « LA RIGIDIFICATION DU RÉGIME POLITIQUE TURC SURVIENT DANS UN CONTEXTE MONDIAL DE DÉCLIN DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE. »

f r a n c e
o r u m

10 €
n° 76

REVUE TRIMESTRIELLE - AVRIL 2020 - NOUVELLE SÉRIE

www.institutjeanlecanuet.org



© Jean-François Pérouse

Minorités religieuses et citoyenneté en Orient
par Antoine Courban

Quelle Turquie après le kémalisme ?
par Nora Seni

La lutte des médias turcs contre le despotisme
par Esra Arsan

AVEC AUSSI : DENIZ AKAGÜL ■ MEHMET-ALI AKINCI ■ CENGİZ AKTAR ■ NADER ALLOUCHE ■ MEHMET ALI AYAN ■ BAYRAM BALCI ■ BAHAR BASER ■ MARCEL BAZIN ■ GILLES BERTRAND ■ JÉRÔME BESNARD ■ CINZIA BIANCO ■ DIDEM BORA ÖZLER ■ JEAN-BAPTISTE BOYSSOU ■ ÉLISE BOZ-ACQUIN ■ CHARLES CASSAZ ■ JULIEN CAZALA ■ SYLVAIN CORNAC ■ EMMANUEL DUPUY ■ AYMERIC FAURE ■ RAPHAËL GOURRADA ■ HAKAN GUNES ■ ŞERIF GÜRÇAG TUNA ■ SHAQIR ISLAMI ■ JANA JABBOUR ■ BERNARD JOMARD ■ SÜMBÜL KAYA ■ SUAT KINIKLIOĞLU ■ FRANÇOIS LAFOND ■ JEAN-BAPTISTE LE MOULEC ■ ANDRÉ LE GALL ■ NICOLAS MONCEAU ■ MERVE ÖZDEMIRKIRAN-EMBEL ■ AHMET ERDI ÖZTURK ■ JEAN-FRANÇOIS PÉROUSE ■ ANTOINE PETEL ■ JEAN-FRANÇOIS POLO ■ DAVID RIGOULET-ROZE ■ VICTOR SALAMA ■ FÜSUN SARAÇ ■ STÉPHANE DE TAPIA ■ HÉLÈNE TIMOSHKIN ■ JULIETTE TOLAY ■ ILTER TURAN ■ YAPRAK TÜRKÂN YÜCELSİN TAŞ ■ NICOLAS VIEL.



SOMMAIRE

5 ÉDITORIAL

TURQUIE, DE ATATÜRK À ERDOGAN

- 6** Le tournant autoritaire : posture durable ou fuite en avant ? par Jean Marcou
 - 9** La Turquie est-elle encore une démocratie ? par Jana Jabbour
 - 12** Un régime hyper-présidentiel par Cengiz Aktar
 - 15** La transformation de l'armée après le putsch raté par Sümbül Kaya
 - 17** La lutte des médias turcs contre le despotisme par Esra Arsan
 - 20** Le contrôle de l'espace numérique par Antoine Petel
 - 22** Que reste-t-il du mouvement de Fethullah Gülen ? par Bayram Balci
 - 25** L'autoritarisme extraterritorial par Bahar Baser et Ahmet Erdi Ozturk
 - 27** Istanbul : l'impossible alternance ? par Jean-François Pérouse
 - 30** Quelle Turquie après le kémalisme ? par Nora Seni
 - 33** La Turquie moderne et les mirages de l'ottomanisme par Sylvain Cornac
 - 36** Le stade, lieu de célébration du nationalisme turc ? par Jean-François Polo
- 39** Le nationalisme turc, meilleur remède contre l'islamisme de l'AKP ? par Nader Allouche
 - 42** Minorités religieuses et citoyenneté en Orient par Antoine Courban
 - 45** La question kurde en Turquie par Merve Özdemirkiran-Embel
 - 47** Le conflit chypriote : un boulet au pied de la Turquie par Gilles Bertrand
 - 50** À l'affût d'idées innovantes par Didem Bora Özler
- 53** Les relations de pouvoir dans l'histoire économique turque par Şerif Gürçag Tuna et Mehmet Ali Ayan
 - 55** Nouveau berceau de la haute technologie ? par Jean-Baptiste Boyssou
- 57** Tourisme : un développement spectaculaire freiné par de multiples entraves par Marcel Bazin et Stéphane de Tapia
 - 60** Le verrouillage carbone de Erdogan par Charles Cassaz
- 63** La nouvelle identité géopolitique de la Turquie par Élise Boz-Acquin
 - 65** La Turquie et le droit international par Julien Cazala
- 68** Acteur régional pour le pire et le meilleur par Jean-Baptiste Le Moulec
- 71** L'expansion militaire turque face aux conflits d'intérêts par Hakan Gunes
- 73** Naissance d'un nouvel Empire ottoman : l'Africanistan par Bernard Jomard
 - 75** Relations turco-américaines : la fin d'une époque ? par Ilter Turan

- 77** Les relations turco-russes : compartimentées, asymétriques et anti-hégémoniques
par Suat Kiniklioglu
- 80** Égypte-Turquie : des tensions lointaines et discrètes par Victor Salama
- 83** Ankara-Doha : le pont politique par Cinzia Bianco
- 86** L'influence turque dans les Balkans par Shaqir Islami
- 89** La politique à l'égard de la Syrie, une réussite ? par David Rigoulet-Roze
- 92** La trajectoire syrienne de la Turquie par Raphaël Gourrada
- 95** Ouvrir la porte aux réfugiés : une réalité politique à double-face par Juliette Tolay
- 98** L'Union européenne et la Turquie ont-elles encore des choses à se dire ? par Deniz Akagül
- 101** Les relations entre l'Union européenne et la Turquie, entre partenariat et défiance par Nicolas Monceau
- 104** Migrations : comment l'Union européenne a donné du pouvoir à la Turquie ? par Aymeric Faure
- 107** Une crise migratoire à ne pas oublier par Emmanuel Dupuy
- 110** La communauté turque de France en 2020 par Mehmet-Ali Akinci
- 113** La francophonie, un ancrage solide en Turquie par Füsün Saraç et Yaprak Türkân Yücelsin Taş

MOTS ET HUMEURS

- 115** Le statut de société à mission, un pari sur l'avenir par Hélène Timoshkin
- 116** Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall
- 117** Un danger mortel par François Lafond

IL Y A CINQUANTE ANS

- 118** Pour une redistribution du pouvoir par Jacques Latscha

CULTURE & SOCIÉTÉ

- 120** L'amour pour la musique au temps du coronavirus par Nicolas Viel
- 121** Les Autrichiens face au nazisme par Jérôme Besnard

Photo de couverture : toile tendue sur le bâtiment du ministère de l'Intérieur, à Çankaya (Turquie).

●
**Nous rappelons à nos lecteurs que les chapeaux sont rédigés par la rédaction
 et n'engagent pas les auteurs des articles.**
 ●



Co-directeurs de la publication : **Philippe Peyrat, Yves Pozzo di Borgo**
 – Gérant : **Catherine Bruno** – Président du comité de rédaction : **Marc Foucault** – Comité de rédaction : **Jérôme Besnard, Jean Chélini, Sylvère-Henry Cissé, Jean-Marie Daillet, Emmanuel Dupuy, Jean Guellec, Albert Kalaydjian, François Lafond, Sarah Robin, Benoît Vermander** – Secrétaire de rédaction : **Élisabeth Cazeaux** – Maquette : **Catherine Barnay** –
 Rédaction : 31, rue de Poissy - 75005 Paris – Téléphone : 01 80 96 45 42 – E-mail : contact@franceforum.fr
 – Commission paritaire : 0118 P 83488 – Impression : ISI PRINT - 15, rue Francis de Pressensé - 93210 La Plaine Saint-Denis.

TURQUIE, DE ATATÜRK À ERDOGAN

LA TURQUIE, immense civilisation dont les héros se nomment Attila, Tamerlan, Soliman le Magnifique ou Atatürk, est une source inépuisable d'interrogations : est-elle encore réellement dans l'Otan ? Inspire-t-elle méfiance ou désir dans les pays arabes ? Est-elle avec ou contre la Russie ? L'adhésion à l'Union européenne est-elle toujours un horizon possible ? Recep Tayyip Erdogan est-il l'héritier ou le fossoyeur de Atatürk ? Existe-t-il une issue pacifique à la question kurde ? L'accueil des immigrés syriens est-il générosité ou pur opportunisme ? Et, bien sûr, la Turquie est-elle encore une démocratie ?

De cette Turquie compliquée, de sa mosaïque de peuples et de son rôle majeur dans l'aventure humaine, quelques certitudes émergent cependant. À commencer par une nostalgie d'empire et de grandeur passée qui se traduit par l'envie de réintégrer le concert des puissances après des décennies à jouer les seconds rôles. Cette posture nouvelle suppose, un peu comme la France du temps du général de Gaulle, de s'affranchir de nombreux schémas passés pour retrouver une indépendance de parole et d'action sur les plans économique comme militaire. Une forme de non-alignement s'affirme et fait de la Turquie, tour à tour, l'alliée et l'opposant de Washington, l'amie et l'ennemie de Moscou, la partenaire du Qatar et l'adversaire de l'Arabie saoudite, la cousine agitée de l'Union européenne, mais cousine quand même.

Ce qui est beaucoup moins sûr, et qui apparaît explicitement sous la plume des spécialistes réunis dans ce numéro, est de savoir si la Turquie a réél-

lement les moyens de cette politique de puissance. C'est une chose que de vouloir profiter des perspectives ouvertes par un monde multipolaire, notamment au Moyen-Orient délaissé par les États-Unis de Donald Trump, c'en est une autre d'être réellement crédible dans la stratégie menée. Le théâtre syrien l'illustre bien : quand Vladimir Poutine commence à taper du poing sur la table, Erdogan se soumet.

L'autre faiblesse de la Turquie est politique. L'épisode Gülen a montré la fragilité de Erdogan, ses déboires aux élections municipales à Istanbul aussi. L'autoritarisme dont il fait preuve – confiscation croissante de la parole médiatique, contrôle des réseaux sociaux, mainmise sur l'économie – n'est pas un signe de force, mais une marque de faiblesse. L'État de droit est en recul qu'il s'agisse des libertés publiques ou de l'application du droit international. Combien de temps la population turque tolèrera-t-elle ce que l'on appelle le « nouveau sultanisme » de Erdogan ?

L'Union européenne, crise migratoire oblige, reste silencieuse sur l'éloignement démocratique de la Turquie. Elle s'en méfie, mais en dépend pour l'accueil des populations syriennes. Longtemps, elle a rêvé de faire de la Turquie un modèle de conciliation entre démocratie et islam et de s'en servir comme d'un pont avec le monde musulman. Ce temps paraît bien éloigné et, à bien des égards, la Turquie fait, aujourd'hui, plutôt figure d'obstacle au projet méditerranéen de l'Europe que de trait d'union.

LE COMITÉ DE RÉDACTION



TURQUIE, DE ATATÜRK À ERDOGAN

Quelle Turquie après le kémalisme ?

PAR NORA SENI

professeure émérite des universités à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

L'agenda de la désoccidentalisation n'est pas caché.

L'OPINION internationale contemple quelque peu tétanisée les « dérives » – euphémisme employé pour éviter le terme de dictature – du président turc, Recep Tayyip Erdogan, celles-ci infléchissant les stratégies occidentales au Moyen-Orient et dans l'est méditerranéen. La Turquie semble s'émanciper autant de l'Otan et des États-Unis que de l'Union européenne (UE) ou du droit maritime international.

La politique étrangère n'est pas indépendante de la scène domestique. Celle-ci est drastiquement polarisée par la stratégie de Erdogan entre musulmans conservateurs et population sécularisée, entre un « nous » et « eux », produits discursifs de ce président. Cette stratégie s'emploie à éloigner la Turquie autant de sa propre histoire récente, celle de la république laïque, kémaliste, que du monde occidental, de ses valeurs, de ses régimes politiques et, finalement, de son mode de vie. En novembre 2019, à l'occasion de la sixième « convention de la religion » (*Din surasi*), Erdogan déclarait qu'il faudrait dorénavant installer l'islam au centre de la vie des citoyens turcs : « Ce n'est pas l'Islam qui agira selon nous, c'est nous qui agirons selon l'Islam. Même si cela nous est pénible, nous installerons au centre de notre vie, non les conditions de l'époque, mais les commandements de notre religion¹. » Plus que des propos incantatoires, il faut voir une vraie annonce programmatique dans cette déclaration. En

effet, cette injonction ponctue le discours de clôture de la convention dans lequel Erdogan expose son « analyse » concernant le retard de deux siècles des pays musulmans sur l'Occident. La principale cause de ce retard réside, selon lui, dans « l'abandon de la concertation [*sura* ou *istisare*] entre musulmans » : « Nous avons oublié la tradition que nous avons de nous concerter entre nous autres musulmans » disait-il, « et avons cherché les solutions à nos problèmes auprès des capitales occidentales. Il est temps que l'*umma* se ressaisisse². »

ÉLOIGNER LA TURQUIE DE SON HISTOIRE RÉCENTE. On peut lire, ici, une particularité du mode opératoire de Erdogan : il annonce de manière tout à fait provocatrice un projet qui bouscule les institutions politiques et administratives – ici, la laïcité – et les modes de pensée de la population. Il attend la réaction de la société civile. Comme la presse et le Parlement sont pratiquement hors-jeu et qu'il est assuré de pouvoir ignorer une quelconque opposition qui parviendrait à émerger, il avance. Il agissait ainsi même lorsqu'une certaine liberté d'expression avait encore cours en Turquie. Au début des années 2010, intellectuels et faiseurs d'opinion étaient paralysés, notamment par le sentiment de culpabilité d'avoir appartenu aux élites occidentalisées et la crainte d'être ringardisés en tant que « kémalistes ». Sommés d'agir avec ceux qui avaient été « dédaignés », à savoir les



TURQUIE, DE ATATÜRK À ERDOGAN



© Alexandros Michalidis/Shutterstock.com

Membre de l'Otan depuis 1952, la Turquie semble s'émanciper de cette organisation internationale. Ici, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Otan lors de la cérémonie d'ouverture du sommet de l'Otan 2018, à Bruxelles.

« musulmans conservateurs » représentés par Recep Tayyip Erdogan, ils n'ont su déjouer les pièges tendus. L'agenda de Erdogan n'était pas caché. Lors du référendum de 2010, il énonçait ce qu'il comptait faire, notamment soumettre le judiciaire, éliminer la séparation des pouvoirs et installer un régime présidentiel en 2017. Il fallait l'entendre. Comme il faut l'entendre aujourd'hui encore.

Bien qu'il ne s'agisse pas de mettre tout en œuvre dans l'immédiat, Erdogan entend explorer jusqu'où pouvoir aller. Il donne du grain à moudre à l'opinion et prépare les mentalités aux mutations que sa gouvernance entreprendra le cas échéant, notamment l'abandon officiel de la laïcité ou de ce qu'il en reste. Il entend incarner sa volonté de puissance régionale en réactivant la notion de l'*umma* auprès des pays arabo-musulmans. Quitte à proposer que la langue de cette union des États de l'islam soit l'arabe.

Les mots et tournures en arabe que la révolution kémaliste avait tenté d'éradiquer du turc reviennent en force dans la langue de communication publique des membres de l'AKP, mâtinés d'expressions coraniques, et servent de marqueur³. L'arabe revient aussi dans l'enseignement qui a connu une mutation profonde sous l'ère de Erdogan. En 2012 déjà, il déclarait qu'il s'agissait de faire croître une jeunesse religieuse. Ces écoles ne sont pas mixtes et, selon le vœu du président exprimé devant la presse, on y prend, dès le jeune âge, les bonnes habitudes d'une vie conforme à l'islam⁴, notamment la ségrégation des espaces entre hommes et femmes.

Quant à l'enseignement supérieur, il a subi, depuis début 2016, une purge considérable faite de licenciements, d'emprisonnements et d'évictions à vie de la fonction publique après que plus de 2 000 universitaires ont signé une pétition de protestation contre les violences des forces armées turques



TURQUIE, DE ATATÜRK À ERDOGAN

“Des dérives : euphémisme employé pour éviter le terme de dictature.”

dans le sud-est anatolien, l'hiver 2015-2016⁵.

Le contenu des enseignements supérieurs aussi est en pleine mutation. Ainsi, le CNRS turc, le Tübitak, répercute, depuis 2012, la négation de la théorie de l'évolution. Celle-ci n'est plus enseignée dans le secondaire depuis 2017. Amputé d'une partie de ses enseignants, privé surtout des libertés indispensables à la transmission des savoirs, que ce soit en primaire, dans le secondaire ou le supérieur, le niveau de l'enseignement turc régresse. Pire, l'affirmation des « croyances » gagne du terrain sur le rationnel.

DES GESTICULATIONS JURIDICO-POLITIQUES. Les préceptes prônés par les gouvernements Erdogan n'étonneront pas : la femme est faite pour escorter son époux, assumer son rôle de mère et ne pas avoir d'aspiration professionnelle. À partir des années 2010, ce pouvoir « musulman conservateur » a multiplié les intrusions dans les modes de vie de ses compatriotes. Non content d'avoir de tout temps condamné et bruyamment méprisé les modes récréatifs mixtes avec consommation d'alcool⁶, Erdogan annonce, en mai 2011, un projet de loi pour limiter le droit à l'interruption volontaire de grossesse et condamne les « cé-sariennes de confort ». Une partie de l'opinion féminine du

camp conservateur s'associant aux opposants, le projet est enterré. En 2012, la Turquie n'était pas encore sous régime présidentiel et la monopolisation des décisions publiques n'était pas aussi prononcée qu'aujourd'hui.

Voici qu'à la fin du mois de janvier 2020 un projet de loi est présenté au Parlement turc qui propose d'offrir l'amnistie totale aux hommes condamnés pour avoir eu des relations sexuelles avec des jeunes filles mineures de moins de 15 ans s'ils acceptent de se marier avec elles. Une sorte de faveur faite aux violeurs d'enfants. Il n'est pas impossible que cette loi, qui n'est toujours pas soumise au Parlement, soit adoptée, l'exécutif y disposant de la majorité. L'épidémie de coronavirus aidant, le projet semblait avoir été enterré. Il ressurgit dans la presse à la fin du mois d'avril sous forme de rumeur que le gouvernement laisse sagement planer quant à son imminente présentation au Parlement. Tout compte fait, ces gesticulations juridico-politiques ont pour fonction, non seulement d'effectuer un sondage auprès de l'opinion pour évaluer l'acceptabilité du projet, mais surtout de « familiariser » la société avec les nouveaux usages que ce pouvoir tend à rendre légitimes et par lesquels il transforme en profondeur les modes de vie en Turquie. •

1. <https://www.youtube.com/watch?v=uQhBw3VKGWU>

2. Idem.

3. Voir de l'auteur « Les Arabes, les Turcs ; si loin, si proches », *Hérodote*, n° 160-161, 2016, pp.319-336.

<https://observatoireturquie.fr/index.php/2019/11/02/les-arabes-les-turcs-si-loin-si-proches-nora-seni/>

4. « Ainsi, le manuel du cours optionnel de lycée sur *La vie de Mahomet* offre un florilège de considérations d'un autre âge sur la place de la femme – “L'islam a voulu que la femme, en échange des responsabilités assumées par l'homme, soit obéissante à son mari et a considéré que cette obéissance avait la valeur d'une prière” – et sur le mariage, qu'il proscribit avec “les athées, les polythéistes et les apostats” », Nicolas Chevignon, « Le système scolaire turc à l'épreuve d'une révolution conservatrice », *Médiapart*, 31 octobre 2017.

<https://www.mediapart.fr/journal/international/311017/le-systeme-scolaire-turc-lepreuve-dune-revolution-conservatrice?onglet=full>

5. Voir de l'auteur « Université et pouvoir politique en Turquie », *Hérodote*, n° 168, 2018, pp.79 à 89.

6. Voir de l'auteur « Polarisation d'une société en mutation culturelle », *Hérodote*, n° 148, 2013, pp.122 à 137.